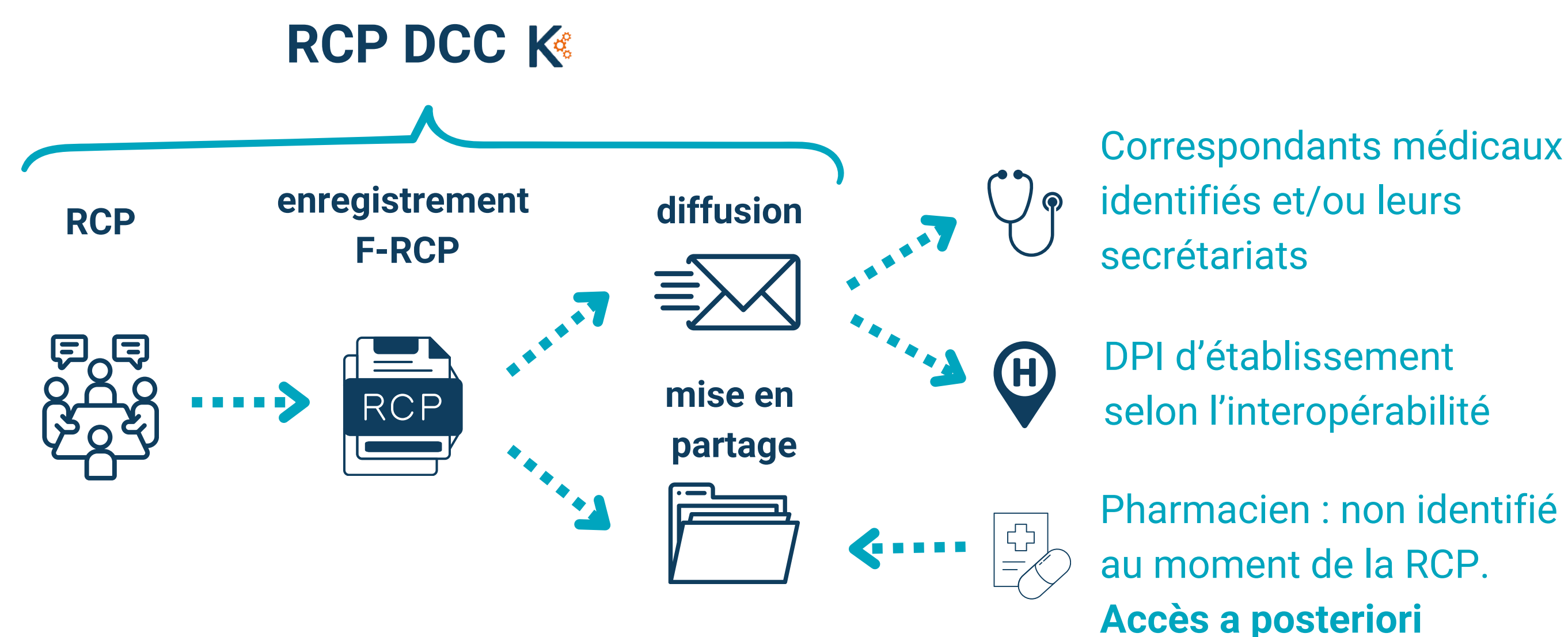


Contexte

La Nouvelle-Aquitaine est impliquée dans le déploiement de la plateforme DCC K-Process, dont le pilotage est assuré par le DSRC et l'ARS. L'équipe projet poursuit le déploiement en étayant l'outil avec des profils spécialisés, afin de couvrir aux mieux les besoins métiers. Les pharmaciens, en établissements publics ou privés, sont intéressés par l'accès à K-Process dans le cadre de la préparation et du suivi des traitements anticancéreux.

Objectifs

- **Permettre un accès au pharmacien d'établissement** afin d'assurer le suivi des traitements du patient, en tant que membre de l'équipe de prise en charge, sans toutefois être nécessairement participant à la RCP.
- **Conserver une cohérence ergonomique** dans l'outil et **respecter les réglementations en vigueur** en ajustant les habilitations au plus près des besoins.



Méthode

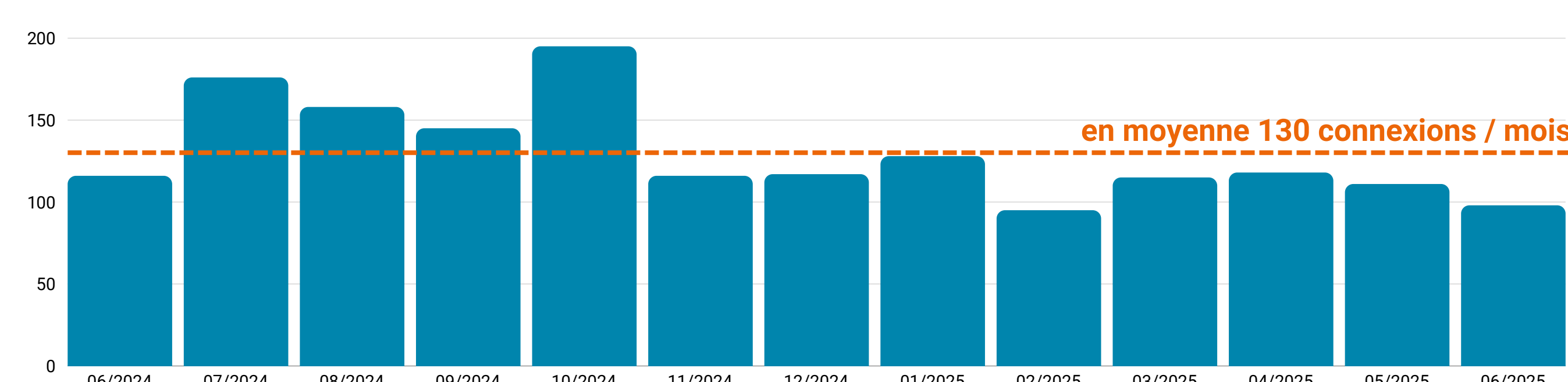


Résultats

MAI 2025

- 83 profils "Pharmacien d'établissement"
- répartis dans 29 structures de soins
- 44 comptes actifs lors des 12 derniers mois

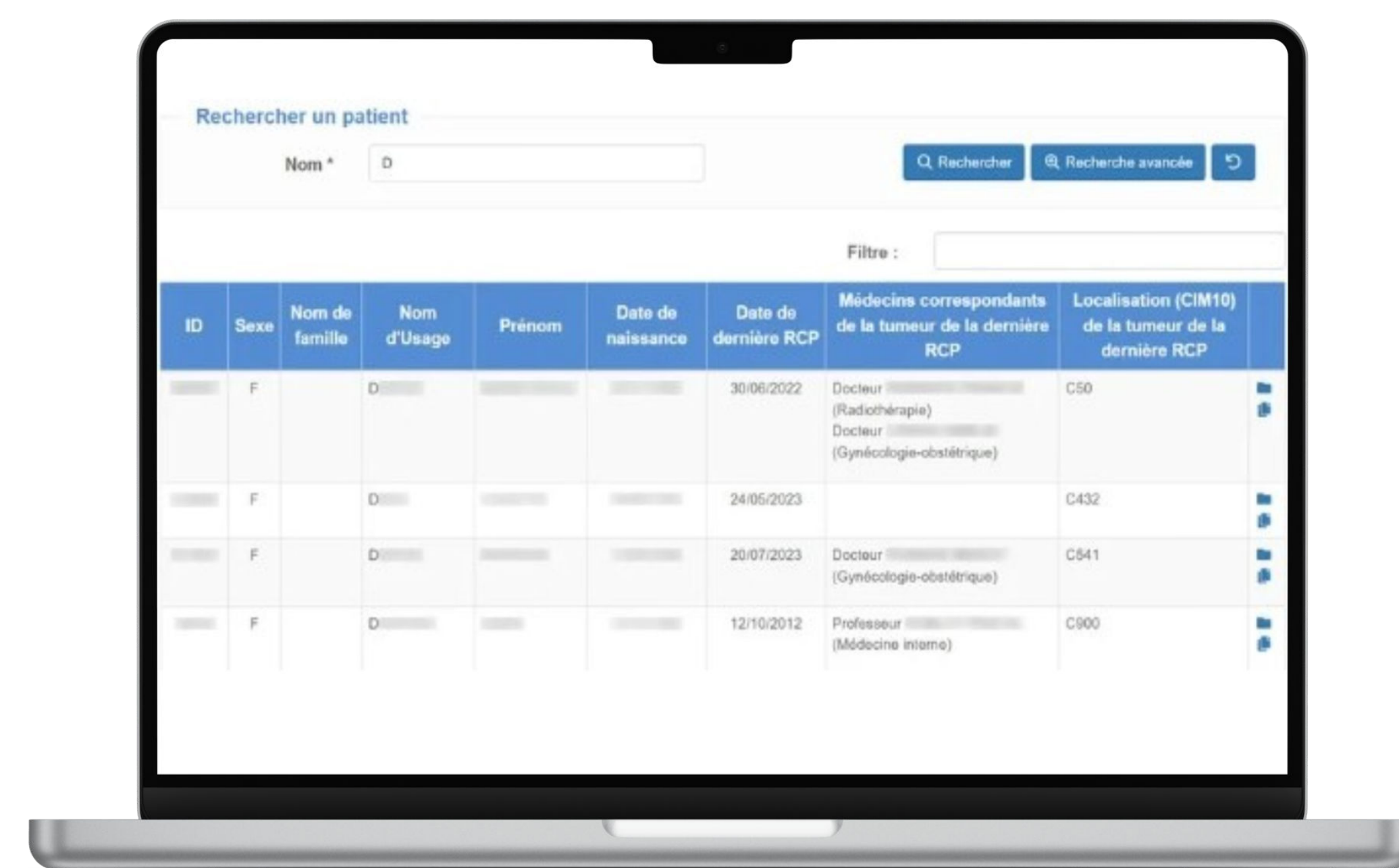
Nombre de connexions mensuelles pour les profils "pharmacien"



Évolutions des droits de consultation avec l'interopérabilité



Il arrive qu'un pharmacien, bien qu'habilité dans le DPI, n'ait pas accès à certains dossiers. Dans ce cas, un accès de secours via le DCC est mis en place. Cette exception est justifiée par son rôle reconnu dans l'équipe de prise en charge du patient.



L'outil intègre, au sein du profil, la liste des RCP autorisées, ce qui réduit les résultats de recherche aux seuls dossiers des patients passés dans ces RCP. La vue proposée offre une lecture rapide des résultats.

Conclusion

Le déploiement auprès des professionnels de Nouvelle-Aquitaine est en cours. La communication autour de ce profil est complexifiée par la nécessaire compréhension du fonctionnement du logiciel en matière de RCP, auxquelles les pharmaciens ne participent pas forcément. D'autres actions de communication sont à l'étude pour diffuser plus largement ce profil.

